

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le neuf avril deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02/04/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LANGLADE, Arlette DEMAR, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Sylvie ALAMARGOT, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Pascale LACORRE, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne-Marie SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

Nadine MAGY a été élue secrétaire de séance.

## 2008 – 048: DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET ELECTION

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président rappelle que les statuts de la Communauté de Communes de Noblat précisent que le conseil de communauté élit un bureau communautaire de neuf membres, un par commune, composé du Président et de huit vice – présidents.

Monsieur le Président propose alors de procéder à la désignation des membres du bureau communautaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
27 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Désigne** les membres du bureau communautaire comme suit :

**Le Président :**

Jean-Claude LEBLOIS

**Les huit vice-présidents :**

Christine RIFFAUD

Hervé VALADAS

Bernard DUMONT

Martine TANDEAU DE MARSAC

Bernard POUSSIN

Jean-Pierre ESTRADÉ

Pierre LANGLADE

Jean-Pierre MORLON

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 09 avril 2008

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

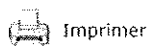
Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture



Objet de l'acte : Détermination du nombre de conseillers au bueau communautaire et election

---

Date de transmission de l'acte : 11/04/2008

Date de réception de l'accusé  
de réception : 11/04/2008

---

Numéro de l'acte : 2008-048 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20080409-2008-048-DE

---

Date de décision : 09/04/2008

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assemblees